

COMMUNIQUE DE PRESSE

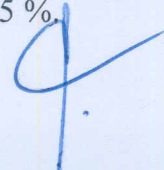
Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa troisième réunion ordinaire de l'année le 31 octobre 2013, au Siège de la Banque Centrale à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance de l'évolution de l'économie mondiale au troisième trimestre 2013 ainsi que des prévisions économiques, monétaires et financières actualisées de la CEMAC en 2013.

Au plan international, il a ainsi noté que le rythme de progression de l'activité économique est demeuré faible au cours des six premiers mois de l'année 2013. Toutefois, cette tendance recouvre des réalités hétérogènes au sein de chaque région. Les économies avancées ont ainsi enregistré un léger regain des activités économiques tandis que dans les pays émergents, le ralentissement économique s'est accentué. Cette évolution de l'économie mondiale tient à des facteurs conjoncturels et à la baisse de la production potentielle dans les pays émergents. Sur le plan monétaire, compte tenu du faible niveau de croissance du PIB réel et des anticipations inflationnistes modérées, ainsi que du maintien du chômage à des niveaux élevés, le CPM a noté que la plupart des Banques Centrales ont maintenu des politiques monétaires accommodantes.

Au plan sous-régional, le CPM a relevé une persistance de la décélération de la croissance réelle qui résulterait de la baisse des investissements publics, du repli des activités dans les BTP et de la baisse de la production pétrolière. Le secteur non pétrolier demeurerait le principal moteur de la croissance, grâce notamment à la bonne tenue des services et à la poursuite des grands chantiers énergétiques. Cependant, les difficultés budgétaires des pays avancés constitueraient un risque important, pouvant contrarier les perspectives économiques des pays de la CEMAC. Ainsi, en 2013, le taux de croissance reviendrait à 2,6 %, tandis que les tensions inflationnistes se détendraient quelque peu à 2,5 %. De même, la situation monétaire et les comptes publics s'amélioreraient alors que le solde extérieur courant enregistrerait une légère dégradation.

Compte tenu de ces analyses, en particulier de l'atténuation des tensions inflationnistes, de la bonne orientation du taux de couverture extérieure de la monnaie et du ralentissement sensible de la croissance sous-régionale, et après un examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière à court terme, le CPM a décidé de baisser de 25 points de base le taux directeur de la BEAC (TIAO), à 3,25 %.



Abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin août 2013 et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le quatrième trimestre 2013.

Enfin, le Comité de Politique Monétaire a adopté le dispositif réglementaire régissant l'admission des actifs financiers en garantie des concours de la BEAC aux établissements de crédit, rendant notamment ainsi éligibles au refinancement de la BEAC les titres publics émis par les Etats par voies d'adjudication et de syndication.

Fait à Yaoundé, le 31 octobre 2013

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Lucas ABAGA NCHAMA